

# Des solidarités en partage autour de stratégies d'insertions et d'intégrations plurielles

Fiche réalisée avec le soutien du FSE

## Résumé de l'expérience

**Public cible** : les familles de migrants sénégalaises et mauritaniennes

**Durée de l'expérience** : 1984-1995

**Lieu de l'expérience** : région parisienne

**Processus développé** : dans le cadre des plans de licenciements des années 1980 proposant aux travailleurs migrants de rentrer dans leur pays d'origine, l'expérience a développé des outils de clarification et de communication autour des enjeux que ce retour au pays impliquait tant pour les travailleurs eux-mêmes que pour leur(s) femme(s) et leurs enfants.

## I. Contexte général

Dans les années 1970, 1980, on observe deux phénomènes importants dans l'évolution institutionnelle des politiques de régulation des migrations :

- **Les nouvelles politiques de gestion des flux migratoires :**

Avec l'institutionnalisation de la carte de séjour et de la politique de regroupement familial contrôlé, le processus de sédentarisation des migrants est définitivement amorcé. Il transforme les stratégies de voyage des migrants subsahariens et amène à une véritable recomposition sociologique du corps social des migrants d'Afrique subsaharienne. Par exemple, l'affirmation du droit de vivre en famille a amplifié le regroupement familial et remis en cause les migrations itinérantes et tournantes au sein des familles de migrants subsahariens.

- **Les grands plans sociaux des années 1980 :**

Malgré ces plus grandes libertés offertes aux migrants et une meilleure prise en compte de leurs droits grâce à l'arrivée d'un parti du gauche au pouvoir, les années 1980 correspondent également à la période des plans sociaux colossaux, des restructurations industrielles mises en œuvre sous le gouvernement Mauroy par les entreprises françaises. Les conséquences des mesures de ces plans sociaux ont été considérables quant aux certitudes qui fondaient les représentations économiques et sociales des migrants, tant vis-à-vis de leur projet d'émigration que vis-à-vis de leur parcours de vie en migration.

Concernant les travailleurs migrants, les entreprises concernées par ces plans sociaux proposent à ceux qui le veulent d'appuyer leur réinsertion économique dans leur pays d'origine à condition qu'ils partent « volontairement » de l'entreprise.

On constate donc une recomposition du corps sociologique des migrants à trois égards :

→ **une sédentarisation des migrants,**

→ **une remise en cause de leurs représentations sur le pays d'accueil,**

**→ une augmentation du nombre de migrants avec une proportion croissante de femmes et d'enfants.**

## **II. Historique du projet**

Au mois de septembre 1984, de retour d'une mission de recherches ethnolinguistiques au Sénégal et en Mauritanie, Mamadou Dème est sollicité par des parents Soninké et Peul vivant dans la région parisienne, sur le thème des retours et des réinsertions dans les pays d'origine. Il travaille alors pour une collectivité locale dans le cadre d'une animation d'un contrat d'agglomération destiné à faciliter la participation citoyenne des populations d'origines étrangères. Parallèlement à cette démarche professionnelle qui dessinait les contours d'une recherche doctorale, Il s'intéresse tout particulièrement à la généalogie, comme outil de compréhension des phénomènes de distanciation et de ruptures intra-familiales, et comme mode opératoire des stratégies de mouvements de populations dans le processus d'occupations d'espaces géo-économiques, (gestion de ressources foncières, mécanismes d'héritages, modes de transmission des pouvoirs liés à la création de villages ou de communautés de villages).

Les Sénégalais et Mauritaniens avec lesquels il partage un parcours de vie en migration, l'interpellent donc sur la question des enjeux réels ou supposés des programmes d'aides à la réinsertion qui leur étaient proposés dans le cadre des plans sociaux : les conséquences économiques, sociales et humaines de ces retours, à la fois pour eux, pour leurs familles en France et pour les familles restées au village d'origine.

*« Nous sommes venus te voir parce que nous te connaissons et te reconnaissons. Car depuis que tu es arrivé en France et bien que tu soies étudiant, tu es en permanence avec nous. Tu partages notre vie, nos histoires en migration, nos préoccupations et nos souffrances. Tu es partie prenante de nos initiatives et tu travailles à leurs succès. Tu mets ton temps à notre disposition. »*

## **III. Problématiques**

### **1. Identification des problèmes et des difficultés**

Suite aux plans sociaux, les entreprises proposent aux travailleurs migrants de signer des conventions tripartites avec l'OMI (l'Etat français), l'entreprise et l'Etat d'origine, pour des accompagnements aux retours et à la réinsertion dans les villages d'origine. A défaut d'accepter de signer cette convention, les travailleurs concernés doivent subir les conséquences d'un licenciement économique, exigé par les restructurations industrielles auxquelles sont soumises les entreprises pour « survivre ».

Or, quel que soit le choix de ces travailleurs, les conséquences sur leur devenir et leurs moyens de survie économique sont importantes :

- la baisse du pouvoir d'achat en France met en question non seulement le niveau de vie de leur famille en France, mais aussi leurs capacités à assurer les besoins des familles restées au pays et leur volonté de participation et de financement du développement local villageois,
- le statut de chômeur modifie le statut des hommes (père et mari) au sein de leur propre famille dans un contexte où le ressenti de la plupart d'entre eux est de perdre « le fil » avec leur(s) femme(s) et leurs enfants :

- concernant les enfants : « *Nos femmes sont venues nous rejoindre et nos enfants sont nés. Beaucoup d'entre nous n'ont pas réussi à faire le travail nécessaire de transmissions des liens culturels avec leurs enfants et ils vivent douloureusement des conflits existentiels en terme de générations et de représentations sociales au sein de leur famille. Nos enfants vivent pour la plupart du temps négativement nos cultures d'origine et nos pratiques solidaires. Nos histoires de migrants et nos parcours de vie en France les interpellent peu car nous les avons associés à nos vécus de migrants. Or, à aucun moment dans les propositions de retour au pays d'origine nos enfants n'ont été pris en compte avec leurs besoins propres (scolarité, santé, adaptation à d'autres contextes socioculturels).* »
  
- Concernant les femmes : « *Nos femmes vivent en France depuis de nombreuses années. Elles ont acquis de nouvelles expériences de vie, elles ont les représentations sociales et culturelles des villages d'origines qui datent du moment où elles en sont parties, alors que les choses ont considérablement changé là-bas. Elles ont eu accès à de nouveaux modes de structurations familiales et de relations conjugales qui ne sont plus celles qu'elles avaient connu auparavant. Elles s'interrogent sur leurs réussites de parcours de vie en France et sur les regards du contrôle social villageois sur ces réussites. Car l'adage dit « que celui qui est parti ne doit pas se retrouver au même niveau que celui qui est resté. »*

Or les femmes et les enfants ne sont nullement prises en compte dans les propositions d'aides à la réinsertion. Les mécanismes de réadaptation ou de promotion sociale les concernant n'existent pas. Pourtant, il va sans dire que les formes relationnelles et les modes opératoires de communication et d'échanges ont évolué depuis leur départ du pays d'origine : « *Nos femmes et nos enfants ne sont pris en compte qu'en terme de billets d'avion et de bagages, ce qui est pour nous inacceptable.* »

## **2. Problématisation de la situation**

- ❖ **Dans le cas du choix d'un non retour au pays d'origine** : comment faire face à toutes les contraintes amenées par la perte de l'emploi dans un contexte interculturel ?
  
- ❖ **Dans le cas du choix d'un retour au pays**, comment faire en sorte qu'il soit accompagné de mesures permettant aux migrants de participer aux prises de décision et à l'animation du processus alors mis en œuvre, en impliquant non seulement les travailleurs migrants mais aussi leur femme et leurs enfants ?

## **IV. Objectifs et hypothèses de travail**

- ❖ **Décloisonner les espaces socio-culturels entre parents et enfants** pour une meilleure compréhension mutuelle.
  
- ❖ Mettre en place des **techniques d'animations participatives** afin de faire du processus de retour au pays un processus maîtrisé par les acteurs directement concernés.

## **V. Méthodologie et organisation**

## **1. La mise en place d'outils de décloisonnement socio-culturels entre parents et enfants**

Afin de répondre à ce premier objectif, deux actions ont été organisées : l'organisation de rencontres thématiques dans un premier temps, la mise en place de colonies de vacances dans un second temps.

### **❖ L'organisation de rencontres thématiques entre parents et enfants**

Cet aspect met en jeu une pédagogie familiale de la coéducation à la parentalité pour que de part et d'autres des divers échelons de la famille on arrive à créer des dynamiques de rencontre, de dialogue, de connaissance et de reconnaissance intergénérationnelle.

Cette étape cruciale pour une articulation d'une pédagogie familiale à une pédagogie de quartier était un préalable en terme de configuration des rapports immédiats de la famille avec l'environnement (l'école, les halls d'immeuble, la police, la justice, le service social, les loisirs).

Ce premier volet a été une étape importante du testing fait auprès d'un groupe de famille, des acteurs locaux de l'intégration et ceux lointains influant sur les dynamiques du retour, qui sont en mesure de favoriser de nouveaux rapports avec les cultures d'origine autant pour les parents que pour les enfants. Ce glissement interactif entre un travail professionnel et un engagement associatif a favorisé l'émergence d'un espace qui au départ paraissait illusoire mais qui en fin de compte est devenu un créneau tel qu'il est mis aujourd'hui en avant par plusieurs acteurs institutionnels comme un élément de réponse aux quêtes d'autonomie et d'insertion sociale des jeunes d'origines étrangères.

### **❖ L'organisation de colonies de vacances pour les jeunes dans leurs villages d'origine**

En spécifiant cet espace autour du thème des immersions socio-culturelles dans le pays d'origine dans le cadre de placements familiaux de vacances au Sénégal et en Mauritanie, on venait d'ouvrir des perspectives majeures pour les familles en migration, les Etats d'origine, les acteurs sociaux de l'intégration en France et les réseaux d'animation de la coopération décentralisée, même si les niveaux de conscience concernant cette problématique en 1988 étaient loin d'être identiques pour tous ces acteurs.

Les dynamiques de rencontres d'âge dans les villages d'origine autour de loisirs, de la découverte des familles d'origine, les conditions d'habitat, d'alimentation, ont été pour beaucoup, à la fois des moments de remise en cause, mais aussi des moments porteurs de besoins de savoirs et d'engagements citoyens.

Les étapes du travail sur le décloisonnement socioculturel entre parents et enfants ont duré 10 ans. Certaines ont porté leur fruit, d'autres ont échoué mais elles sont porteuses d'enseignements importants.

## **2. La mise en place d'une « école des solidarités plurielles des caisses villageoises »**

Ce sont les réussites et ces échecs du premier volet d'actions qui ont orienté le projet vers la familiarisation aux solidarités villageoises et aux apprentissages individuels et collectifs des pratiques financières pour des mises en œuvre de ces solidarités.

Ces familiarisations et ces apprentissages individuels et collectifs prennent trois formes :

- **développer un esprit de solidarité** : une obligation pour tous les jeunes garçons de plus de 18 ans de s'inscrire dans les registres de leur caisse villageoise et de cotiser s'ils ont des revenus,
- **sortir des logiques de territoire** : l'organisation de rencontres autonomes entre jeunes de 15 à 25 ans qui n'habitent pas dans la même ville en France autour des caisses de solidarité. En travaillant sur les sorties des logiques de territoire de leur quartier ou de leur ville en France, l'objectif recherché est de les réunir autour d'une origine géographique commune, les faire se découvrir et construire des relations solidaires autour de la valorisation de cette origine géographique et culturelle commune ;
- **renouveler les solidarités** : outre l'apprentissage de pratiques financières entre eux, la recherche à court terme de mécanismes de renouvellement des solidarités financières entre le milieu de la migration et les villages d'origine est une revendication majeure des parents qui, à l'heure de la retraite, sont soucieux de la pérennité de leur caisse

## VI. Résultats et perspectives

❖ **Concernant les activités ayant pour objectifs de décroisement parents/enfants**, les différentes démarches entreprises ont permis :

- **d'aborder les questions du bilinguisme et de la double identité** des enfants ainsi que celles devenues plurielles de leurs parents comme un processus favorable au développement des démarches d'autonomie et de construction de repères utiles à des démarches d'insertion et d'intégration.
- de relativiser et même de **corriger l'image négative** que les enfants d'origine étrangère avaient de l'Afrique noire et de leur culture et pays d'origine, à travers les restitutions des médias français, mais aussi très souvent de comportements inconscients de parents ou d'adultes migrants qui, dans le cadre de leurs rapports avec la deuxième génération, assumaient mal leur rôle de médiateurs sociaux culturels et de socialisation.
- de conduire les enfants de la deuxième génération à **réfléchir sur elle-même** en rapport à des situations autres vécues par d'autres dans des contextes géo-culturels et économiques différents, par la promotion des rapports entre jeunes et enfants nés en France et ceux des villages d'origine pendant la période des vacances d'été. Les dynamiques de rencontres d'âge dans les villages d'origine autour de loisirs, de la découverte des familles d'origine, les conditions d'habitat, d'alimentation, ont été pour beaucoup, des moments de remise en cause, mais porteurs de besoins de savoirs et d'engagements citoyens.
- de **mieux identifier les obstacles propres aux communautés villageoises**, notamment en

matière de renouvellement des solidarités et de réussites des démarches de réinsertion des migrants adultes vivant en famille en France.

❖ **Concernant l'école des solidarités plurielles des caisses villageoises**, elle a favorisé des apprentissages individuels et collectifs et l'affirmation de besoins importants des jeunes filles et garçons en quête d'identité. Ce travail a notamment permis l'éclosion de pratiques novatrices et l'émergence de projets comme :

- la **transformation des caisses autogérées par les jeunes en association** de droit commun

(loi 1901) qui s'inscrivent toutes dans la logique de la coopération décentralisée, du codéveloppement et des solidarités réciproques,

- les découvertes des pays et cultures d'origine ont majoritairement **développé chez les jeunes**

**des sentiments d'appartenance citoyenne multiple** vécues plutôt comme des richesses,

- la **concordance des actes de solidarité internationale aux comportements citoyens**

**originaux** comme outil de nouveaux enjeux de démarche d'autonomie en échanges culturels, de partage de savoirs et de savoir-faire avec les jeunes des villages d'origine.

c'est en découvrant les possibilités à partir de leur mobilisation pour le développement de leur village d'origine, qu'un processus de construction d'un lien fondamental entre insertion citoyenneté et solidarité a favorisé l'émergence d'initiatives plurielles en engagements plus actifs de solidarité internationale autour de l'école, de la santé, du sport, de l'investissement, de l'épargne et même d'accès la propriété

La permanence des débats a jalonné ces expériences et fait dire à une mère de famille lors d'une journée culturelle organisée par des jeunes ressortissants d'un village sénégalais nés en France dans la région parisienne : *« je ne voulais pas entrer chez moi lorsque mon mari m'a annoncé la proposition d'aide à la réinsertion qui lui était faite dans son entreprise. Je ne voulais pas rentrer parce que j'avais honte de chez moi mas j'avais peur de perdre mon avenir. Mon avenir, ce sont mes enfants ; rentrer au Sénégal en sachant que mon retour est voué à l'échec à cause de problèmes que risquaient de rencontrer mes enfants me terrifiaient. Dans le regards de mes sœurs qui étaient restées au village, j'avais réussi mon émigration parce que par ma présence en France, ma famille outre celle de mon mari était devenue crédible et solvable auprès des acteurs économiques locaux. J'étais la pension retraite mensuelle de mes parents et ils ont survécu grâce à ça.*

*Aujourd'hui, je n'ai plus peur de rentrer au village, au contraire, je le souhaite ardemment car en partant, je sais maintenant que mes enfants sont les miens et ceux des membres de ma famille restés au Sénégal. Ce qui s'est passé aujourd'hui, à cette journée culturelle, et après avoir entendu les propos de ma fille et de mon garçon, j'ai compris que le moment est venu de rentrer. Ma double pension de retraite est assurée, celle que j'ai de droit avec la retraite de mon mari et celle que m'assureront mes enfants comme je l'ai fait pour mes parents ...».*